

Commission thématique  
« Usagers et communications »

Jeudi 23 novembre 2023

de 10h à 12h au Parc Naturel Régional Scarpe Escaut

**ORDRE DU JOUR**

---

1. Rappel du rôle des commissions thématiques
2. Présentation de la démarche du CARE (Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau) de la Scarpe aval
3. Présentation du programme d'actions agricoles 2024-2030 par le bureau d'études GEONORD
4. Présentation du programme d'actions hors agricole (assainissement, artisans/industries, ...)
5. Questions/Temps d'échanges

**LISTE DES MEMBRES PRESENTS**

---

Cf. annexe

## COMPTE-RENDU

---

Monsieur Jean-Michel MICHALAK, président de la commission « Usagers et communication » ouvre la séance, puis rend la parole à Adeline LAFONTAINE pour rappeler l'ordre du jour.

### 1) Rappel du rôle des commissions thématiques

---

Adeline LAFONTAINE présente le point n°1 de l'ordre du jour, à savoir le rôle des commissions thématiques qui sera rappelé à chaque première commission.

Les volets du plan d'action concernés par cette commission « Usagers et communication » sont :

- **Volet 8 : Pratiques agricoles**
- **Volet 9 : Industries et artisans**
- Volet 10 : Sensibilisation des jeunes et des habitants

La commission de ce jour va s'intéresser aux volets 8 et 9.

### 2) Présentation de la démarche du CARE (Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau) de la Scarpe aval

---

Stéphanie PASQUET de l'Agence de l'eau présente la démarche CARE en évoquant que l'ORQUE (Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau) posait des problèmes sur le déploiement opérationnel des actions avec des objectifs insuffisants. L'AEAP a déployé 50 millions d'euros de financement sur 10 ans avec des résultats sur la qualité de l'eau peu visibles.

Le CARE doit définir des objectifs de résultats mesurables sur 6 ans pour démontrer une baisse des pressions. Elle ajoute qu'il n'y aura pas de financement sur le curatif s'il n'y a pas de préventif.

Les objectifs du CARE sont :

- Diminuer les pressions
- Mettre en place des indicateurs de suivis des pressions
- Impliquer les acteurs
- Formaliser les engagements

Les actions sont à mener sur 6 ans avec un bilan à mi-parcours.

Stéphanie GONDRY présente ensuite le territoire du CARE avec les aires d'Alimentation de captage (AAC) au Sud du territoire du SAGE Scarpe aval où se trouve la nappe de la craie affleurante qui est donc vulnérable aux pollutions.

Le CARE concerne 48 communes dont 32 communes concernées par des Zones d'Actions Prioritaires (ZAP).

### 3) Présentation du programme d'actions agricoles 2024-2030 par le bureau d'études GEONORD

---

Le bureau d'études GEONORD présente ensuite le programme d'actions agricole avec la méthode GASPARE. L'enjeu principal étant de passer d'un diagnostic des pratiques agricoles à une estimation des émissions vers la ressource, et déterminer ainsi des objectifs de baisse de pressions. La méthode intègre la sensibilité des sols agricoles, l'évolution pluriannuelle des systèmes de cultures et l'efficacité de mise en œuvre des leviers agronomiques. (Cf. présentation)

Monsieur VAN POUCKE Didier évoque la possibilité pour les agriculteurs de choisir des variétés de pomme de terre résistantes au mildiou pour limiter le recours aux fongicides.

Monsieur BODDAERT Bertrand répond que les agriculteurs sont souvent tributaires des industriels et des consommateurs dans le choix des variétés qu'ils implantent et qu'il faut prendre en compte l'évolution du climat.

Monsieur DUPERRON exprime l'intérêt que représentent les arbres, haies sur un territoire et demande pourquoi le plan d'actions n'est pas plus précis sur le sujet.

Monsieur CAMPAGNE Samuel répond qu'en raison de la superficie trop importante de l'aire d'alimentation de captage, il est difficile de déterminer l'intérêt qu'aura un réseau d'arbres sur le territoire et son effet sur la baisse de pression. Malgré tout, il reste un élément paysager important, d'où sa présence dans le plan d'actions agricoles.

Monsieur DUPERRON propose de vérifier dans les publications scientifiques, si des suivis sur ces aspects ont été menés.

Madame DESMET Lucie ajoute que la Chambre d'agriculture a la compétence pour accompagner les agriculteurs dans leur réflexion sur l'implantation d'arbres et/ou haies sur leur parcellaire.

En complément des débats, Monsieur DUPERRON porte à la connaissance des participants une expertise nationale collective de l'INRAe publiée en 2022 qui porte, notamment, sur le rôle des éléments du paysage (haies, bandes enherbées, etc.) en matière de réduction de l'impact des produits phytopharmaceutiques\*.

Monsieur LEGRAND Jean-Claude évoque l'intérêt grandissant pour certaines filières (chanvre, lin). Comment ces filières sont prises en compte dans le plan d'actions ?

Monsieur CAMPAGNE Samuel répond qu'une action sur le développement des filières à bas niveau d'intrants est prévue. L'action prévoit de réaliser une étude de filière ainsi qu'une veille dans le but de communiquer sur les opportunités présentes sur le territoire pour les agriculteurs.  
Monsieur LEGRAND Jean-Claude interroge sur l'intérêt du STRIP TILL (semis sous couvert).

Monsieur CAMPAGNE Samuel répond qu'une action sur ce sujet n'a pas été retenue, car lors du groupe de travail agricole, certains agriculteurs ont fait part de leur mauvaise expérience. En effet, le climat, tantôt humide, tantôt sec n'a pas permis la réussite de son semis sous couvert.

Madame FLORIN Alexandra ajoute que le STRIP TILL, est une technique culturale simplifiée qui ne conduit pas automatiquement à une baisse de pression herbicide. Pour cette raison, ce n'est pas forcément une pratique à encourager sur le territoire d'une aire d'alimentation de captage. D'autres cultures comme les légumineuses ou le miscanthus peuvent être possible tout en étant vigilant à la concurrence.

Monsieur CAMPAGNE Samuel complète les propos de Madame FLORIN en indiquant qu'il y a en effet d'autres filières à valoriser comme la méthanisation ou l'isolation des bâtiments.

Monsieur VAN POUCKE Didier dit que le choix variétal en blé peut limiter l'usage de produits phytosanitaires en évitant le recours aux régulateurs de croissance. L'utilisation du semis de blé sous couvert de luzerne peut être une solution intéressante. La luzerne capte l'azote et par sa présence évite le recours au désherbage.

Monsieur MALBRANCQ Jérôme demande comment est évalué la qualité de l'eau suite à la mise en place du plan d'actions.

Monsieur CAMPAGNE Samuel répond que la méthode vise à quantifier de façon théorique la baisse de pression permise par la mise en place de leviers agronomiques par les exploitants agricoles sur leur exploitation.

Madame FLORIN Alexandra ajoute que l'on ne peut pas déterminer la qualité de l'eau de façon certaine (le fonctionnement du sol vis-à-vis des polluants reste très complexe). L'objectif est d'estimer la pression par l'évaluation des pratiques actuelles et en suivant son évolution.

Monsieur LEGRAND Jean-Claude fait remarquer que face à la problématique nitrate et phytosanitaire, il est important de s'intéresser au rôle des prescripteurs (coopératives et négoce).

Monsieur CAMPAGNE Samuel répond que l'ensemble des acteurs du territoire sont aujourd'hui concertés sur ces problématiques.

#### **4) Présentation du programme d'actions hors agricole (assainissement, artisans/industries, ...)**

---

Stéphanie GONDRY reprend la présentation pour présenter le programme d'actions non agricole (Cf. présentation).

Madame GOZARD Adèle demande pourquoi l'action sur le foncier concerne le volet non-agricole et pas le volet agricole.

Madame GONDRY répond que cette action concerne essentiellement les préleveurs d'eau.

#### **5) Questions/Temps d'échanges**

---

Monsieur MICHALAK Jean-Michel demande quels points d'étapes sont prévus dans le suivi des objectifs du plan d'actions.

Monsieur CAMPAGNE Samuel répond qu'un suivi des indicateurs est prévu à mi-parcours (3ans) et un second à la fin du programme (6ans).

#### Prochain rendez-vous :

---

- **19 décembre à 9h30: CLE à Landas**

#### Annexes

---

- Présentation générale de la réunion
- Présentation du plan d'action agricole par GEONORD
- Feuille d'émargement

\*Document transmis par Gilles DUPERRON au groupe de travail suite à son intervention en réunion :

INRAE - Impacts des produits phytopharmaceutiques sur la biodiversité et les services écosystémiques. Rapport de l'expertise scientifique collective, 2022 : <https://hal.inrae.fr/hal-03777257>